



Infos/com INFRALOG Lorraine

TOUTE L'ÉQUIPE UNSA-FERROVIRE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017.

Notre discours liminaire (en ligne sur : <http://lorraine.unsa-ferroviaire.org/>) sur les dernières DP interpellait la direction sur :

- La sécurité dans l'entreprise, un an après l'accident d'Eckwersheim.
- L'externalisation et le discours de notre président, P. Jeantet.
- La nouvelle charte éthique.
- Les recrutements et leurs formations.
- Le forfait-jour.

Suite à l'envahissement des dernières DP 2016 par une délégation CGT, la Direction n'a pas eu le temps de commenter notre déclaration, et suspendait cette réunion en répondant par écrit aux questions posées par les trois délégations.

N'ayant pas de débats contradictoires sur notre déclaration liminaire et nos questions, nous avons demandé une audience au DET.

Une délégation UNSA a été reçue en audience le mardi 13 décembre par le DET (M. Jean-Marie Gassmann) assisté par le RRh (M. Damien Jacquot)

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



Effectif/Embauches/MLA

L'accostage MLA 2016 (Moyenne Limite effectif Annuel) est de 533 agents pour un objectif de 535 maxi (sur DPI). Pour l'ASTI, à l'objectif.

La MLA et le CO (Cadre d'Organisation) 2017 ne sont pas encore validés par la Direction NEN (Nord-Est-Normandie) à cette date.

Au 16/11/16, 47 recrutements effectués pour 21 retraites.

Nomination ATEN « Voie ».

La délégation **UNSA** a interpellé la Direction pour nommer les ATEN « Voie » ayant fini et validé leur cursus. Nous avons rappelé qu'il y avait un déficit d'au moins 4 « ATEN Voie », que nous n'accepterions pas le « chantage » au changement d'équipe » pour être nommé qualif « C » (surtout si un poste est libre dans l'équipe !). La Direction nous a répondu qu'il n'y avait aucune directive à devoir changer d'équipe pour être nommé ATEN et que les postes seraient présentés à la bourse...

L'UNSA restera vigilante en DP et en commission de notation sur ce sujet sensible. N'hésitez pas à en faire part à votre délégué **UNSA** en cas de doute.

Formation/Moniteurs

Du fait de la réorganisation et des fermetures de centres de formation en pleine période de recrutement, les embauchés doivent être formés et encadrés pour monter en compétences.

De ce fait, l'**UNSA** a demandé à la direction de créer un véritable pôle formation/Monitorat au sein de l'établissement (comme cela se fait sur des établissements voisins). Il existe actuellement des agents compétents intéressés.

Il serait dommage de perdre encore plus ce transfert de connaissances et de savoir-faire, et cela dans tous les métiers techniques, Voie, SE, CAT, SM... La Direction est tout à fait consciente de la problématique de la formation et du monitorat. La délégation **UNSA** a amené des pistes... La Direction nous a entendus et étudiera nos propositions. A suivre...

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



LPA (Lieu Principal d'Affectation) n'ouvrant pas droit aux tickets Restaurant.

La délégation **UNSA** a démontré que le bâtiment du Montet (6 bd Joffre à Nancy) est à plus de 10 min à pied du restaurant d'entreprise; de ce fait les agents EALE et VAS (env. 15 agents) devraient avoir droit aux tickets restaurants s'ils le souhaitent.

Avenir des agents "E" au CSS.

Nous sommes intervenus sur l'avenir des agents "E" au CSS (Central Sous-Station). La Direction nous a confirmé qu'elle n'avait pas de solution pour remonter la charge de travail des agents "E" dans l'immédiat du fait d'un planning "plus souple" de création de la CCR (Commande Centralisée du Réseau). Les postes d'agents "E" seront supprimés dans le cadre du RH 910 et leurs missions seraient reportées sur les régulateurs. La délégation **UNSA** regrette cet état de fait et sera vigilante sur le reclassement des agents "E" selon leurs desiderata, le respect du Rh et à l'augmentation de charges des régulateurs avec ces nouvelles missions.

Accident mortel

Un de nos ami et collègue de l'Infrapôle Lorraine est décédé dans la nuit du 6 au 7 décembre, après avoir été heurté par un train lors d'une intervention d'astreinte. L'**UNSA** Ferroviaire tient à exprimer son soutien à sa famille et à ses collègues. Le travail à SNCF Réseau tue encore ! L'**UNSA** Ferroviaire ne cesse de dire depuis des années que le manque de personnel, le management agressif, la pression sur la production, l'allongement des parcours, les déplacements nombreux et l'augmentation du travail de nuit fragilisent les agents ainsi que leur sécurité. Cet agent était connu et apprécié de nombreux agents de l'Infralog Lorraine. L'**UNSA** est intervenu auprès de la Direction pour qu'une communication soit faite à tous les agents du numéro de téléphone de la Cellule Psychologique.



LE SAVIEZ-VOUS ?

TEMPS PARTIEL ET FIN D'ACTIVITÉ

Vous bénéficiez d'un temps partiel choisi (RH 00662). Vous pouvez organiser votre fin de carrière par une Cessation Progressive d'Activité ou un Temps Partiel Fin de Carrière (RH 00933). Votre temps partiel choisi peut alors être converti en temps partiel fin d'activité et cela vous permet de valider vos trimestres pour la retraite. Le temps partiel fin d'activité est décompté comme du temps plein pour la validation des trimestres pour la retraite. L'entreprise cotise au régime retraite sur la base d'un taux plein pour la part patronale et pour la part salariale. Le Temps Partiel de Fin de Carrière s'effectue au-delà de l'âge d'ouverture du droit à pension de retraite.

FORFAIT-JOUR

Aujourd'hui à Maintenance et Travaux, les encadrants du titre III travaillent pour la plupart bien au-delà de la durée réglementaire de travail, parfois plus de 50 heures par semaine, avec une charge de travail et un traitement de mails engageant chaque jour leur responsabilité notamment en matière de sécurité. Pour l'UNSA Ferroviaire, le forfait-jour aurait pu être l'occasion de s'interroger sur leur charge de travail, les effectifs insuffisants, au regard des très nombreuses tâches (notamment de veille et de contrôle) qui se sont ajoutées au fil des années, au regard des allongements de parcours et de la massification et industrialisation des chantiers qui génèrent des organisations complexes. Le Forfait-Jour aurait pu être un levier de transformation de la culture de l'Entreprise. Il aurait pu garantir la souplesse aux salariés et renforcer leur qualité de vie au travail. Malheureusement, fin décembre, la Direction a décidé de passer en force, sans accord avec les organisations syndicales.

LA BONNE INFO, C'EST L'UNSA-Ferroviaire

Retrouvez toutes les infos et nos tracts sur notre site :

<http://lorraine.unsa-ferroviaire.org/>

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

